



## TARIFS ACCUEIL DE JOUR

(Applicables par arrêté du Conseil Départemental au 01 janvier 2025)

Engagement	Gir 1/2	Gir 3/4
1 journée par semaine	258,80 €/mois	203,24 €/mois
2 journées par semaine	517,60 €/mois	406,48 €/mois
3 journées par semaine	776,40 €/mois	609,72 €/mois

### Tarifs à la journée :

- Gir1/2 = 64.70 €
- Gir 3/4 = 50.81 €

### Allocation Personnalisée d'Autonomie : APA

Possibilité d'obtenir une aide financière par le Conseil Départemental en fonction des ressources.

Faire une demande d'APA initiale ou de révision auprès des assistantes sociales de votre secteur (Mme Nicot ou Mme Bouvet).